

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 35 (1963)

Heft: 10

Artikel: La contribution des pays hautement industrialisés à l'architecture des pays en voie de développement

Autor: Vouga, J.-P.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-125501>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La contribution des pays hautement industrialisés à l'architecture des pays en voie de développement

par J.-P. Vouga, architecte, président du Comité de liaison des Commissions de travail de l'UIA.

Rapport présenté au VII^e Congrès de l'Union internationale des architectes, La Havane, 1963.

17

Préambule

Par le choix du thème du VII^e Congrès de l'UIA, les architectes du monde entier entendent montrer la responsabilité de premier plan qu'ils ont assumée jusqu'ici et qu'ils continueront à assumer pour promouvoir partout l'amélioration des conditions d'existence des hommes.

Dans tous les domaines de la planification, dans toutes les phases de l'exécution des programmes, l'action de l'architecte s'inscrit dans la vie sociale de l'homme. Elle crée à la fois le cadre et des conditions de sa vie privée, de ses activités, de sa récréation et de son hygiène.

A tous les niveaux des sociétés organisées, local, régional, national, continental, international, les architectes, par leur volonté concertée aident à jeter les bases d'une société harmonieuse.

Devant les problèmes immenses que pose aujourd'hui au monde l'éveil à l'indépendance des pays naguère encore coloniaux, devant l'étendue des misères que cette prise de conscience fait désormais apparaître au grand jour mais que la liberté nouvellement conquise ne peut à elle seule résorber, l'ambition du thème semble dépasser quelque peu le cadre des congrès précédents de l'Union internationale des architectes.

D'innombrables institutions groupées au sein des Nations Unies n'ont-elles pas abordé ce sujet avec une ampleur de documentation et de moyens sans comparaison avec les possibilités d'une organisation telle que la nôtre? Les Nations Unies elles-mêmes n'ont-elles pas, tout récemment encore¹ donné la plus large diffusion à une série de recommandations rédigées par un groupe d'experts hautement qualifiés? De nombreuses expériences d'assistance bilatérale ne sont-elles pas déjà en cours et ne conviendrait-il pas de faire confiance à leurs promoteurs?

En affirmant pourtant leur volonté d'orienter désormais leurs propres travaux vers ces problèmes, les architectes seront donc conscients qu'un écueil les guette: celui de vouloir refaire eux-mêmes – mais mal – le travail accompli par les gouvernements et par les Nations Unies; celui de se livrer sans moyens adéquats à des enquêtes statistiques dans des domaines où les travaux des institutions internationales donnent pleinement satisfaction.

C'est donc dans un autre sens que leur action s'orientera.

¹ Rapport du groupe spécial d'experts de l'habitation et du développement urbain, Nations Unies, New York 1963.

On ne répétera jamais assez, en effet, que le rôle des architectes, de leurs associations locales, régionales, nationales comme de l'UIA est de rappeler sans relâche que les progrès de la technique et de l'économie ne sont pas une fin, mais un moyen.

Les architectes auront donc toujours à cœur d'humaniser les doctrines de la planification, d'en mettre en évidence les facteurs sociaux et psychologiques, de faire en sorte en un mot que les nouveaux milieux dans lesquels vivra l'homme soient aptes, sinon à permettre la pérennité de traditions qui peuvent être révolues, du moins la création de traditions nouvelles dans lesquelles il affirmera sa dignité d'homme.

Une autre face de l'activité multiple des architectes, la face complémentaire, consistera à mettre l'accent sur les tâches concrètes, à suggérer des expériences pratiques, à tirer surtout des actions déjà en cours, les conclusions précises qui permettront le progrès immédiat.

C'est dans cette optique que l'auteur de ce rapport, fort d'ailleurs des indéniables succès qu'ont été les premiers congrès de l'UIA et des travaux déjà considérables de ses commissions, analyse dans les pages qui suivent les travaux apportés à ce congrès par quatorze sections nationales de pays dits «développés».

L'enseignement de l'expérience des pays hautement développés

Généralités

Comme l'ont demandé les organisateurs du congrès de La Havane, les pays développés qui y participent ont exposé, parfois longuement, parfois plus brièvement, leurs expériences les plus valables.

Ces expériences sont toutes relativement récentes. Comme on le verra plus loin, elles sont très diverses et très difficilement comparables. Mais elles ont ceci de commun que les pays qui les ont conduites ont atteint, la plupart au cours du siècle dernier, le degré de développement économique à partir duquel il ne s'agit pour eux que d'exploiter plus judicieusement et surtout d'une manière plus équitable le potentiel d'activités agricoles et industrielles qu'ils se sont constitué.

Leurs difficultés actuelles sont certaines, quelquefois considérables. Elles sont dues en partie à l'accroissement démographique que valent aujourd'hui au monde les progrès de la médecine et de l'hygiène.

On relève d'ailleurs à ce sujet que les difficultés des pays en voie de développement sont gravement accrues par le fait que la poussée démographique de l'époque moderne se manifeste pour eux au moment précis où ils devraient vouer tous leurs efforts à leur développement économique. Elle va même jusqu'à la paralyser complètement, accentuant l'inégalité choquante de la diffusion de la science et de la technique.

Pour être de nature très différente, l'expérience des pays n'en est pas moins d'autant plus valable qu'elle s'accompagne d'une réelle volonté d'assistance technique effective dans le cadre de la coopération internationale.

Expériences en matière de planification régionale

Expériences sur le territoire national

La planification, au sens où l'ont entendu les auteurs dont nous analysons les exposés, «englobe l'ensemble des activités... dont le but est une évolution de la société vers un maximum de prospérité et de bien-être». En théorie, il peut y avoir autant de formes de planification qu'il y a d'activités à planifier: planification économique, planification sociale, planification physique. Une planification, à quelque échelle que ce soit, n'a de sens que si chacun de ses aspects fait partie intégrante de l'ensemble. C'est toutefois à la *planification physique*, à l'*aménagement des territoires* que se réfèrent nos auteurs.

18

Il est d'autre part évident que la planification connaît une autre forme d'interdépendance: la cité doit tenir compte des intérêts de la région, la région de ceux de l'Etat et réciproquement. L'action des planificateurs se déroule dans un perpétuel échange de données recueillies à tous les niveaux et dans tous les secteurs.

C'est dans ce contexte qu'ont pris corps les plans de développement régionaux choisis. Ils l'ont tous été pour l'intérêt qu'ils présentent dans le plan national. Pour la clarté de l'exposé, nous ne commenterons dans ce cha-

pitre que les plans constituant une fraction du territoire national, réservant à un autre chapitre les intéressants exposés des sections française et suédoise qui ont trait précisément à des territoires en voie de développement. Les régions analysées sont de grandeur et de population très variables comme le montre le tableau ci-dessous:

Pays	Région considérée	Surface km ²	Par rapport au pays	Population actuelle 1000 hab.	Par rapport au pays
Bulgarie	Littoral mer Noire	10 000	9%	950	12%
Hongrie	Nord-Est	21 000	22%	2 000	19%
Pologne	Gdansk-Gdynia	11 000	3,5%	1 236	4%
Roumanie	Bucarest	11 400	5%	2 300	13%
Tchécoslovaquie	Slovaquie orientale	16 500	6,3%	1 113	8,2%
URSS	a) Bratsk b) Steppe de la faim	135 000		600	0,25%
Pays-Bas	Polder Flevoland-Est	540	0,6%	0	0
Japon	Kinki	37 000	10%	16 270	17%

Il ne saurait être question de procéder à une comparaison quelconque entre les objets de ces plans. Nous en donnons cependant les principales caractéristiques.

BULGARIE – Le littoral de la mer Noire, avec Varna et Bourgas est une région essentiellement touristique et son développement est considéré avant tout sous cet angle. Mais ce vaste complexe au climat privilégié, où voisinent les stations balnéaires et les villégiatures de montagne, est heureusement équilibré par l'activité agricole de la région de Talbouchine et par les industries qu'on entend développer à partir de la production agricole. Toute la région semble ainsi appelée à connaître une heureuse évolution (fig. 1).

HONGRIE – Le plan de développement des territoires du Nord-Est consiste en réalité dans la mise en commun des intérêts de deux régions différentes mais complémentaires: le massif central montagneux du Nord, riche en lignite et la partie septentrionale de la grande plaine hongroise, «l'Alföld» arrosé par la Tisza, fertile région agricole et viticole. De fructueux échanges seront rendus possibles par la création d'un réseau de moyens de communication et par la construction de centrales thermiques. La ville de

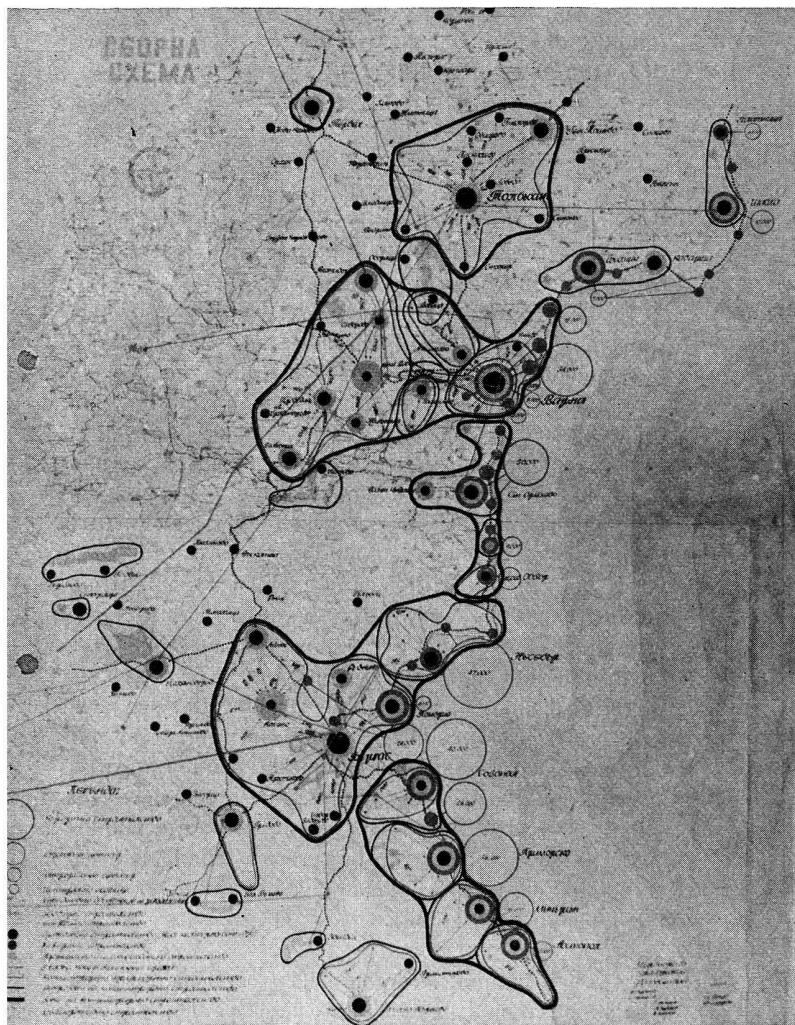


Fig. 1. Bulgarie. Plan directeur du littoral de la mer Noire avec Bourgas et Varna.

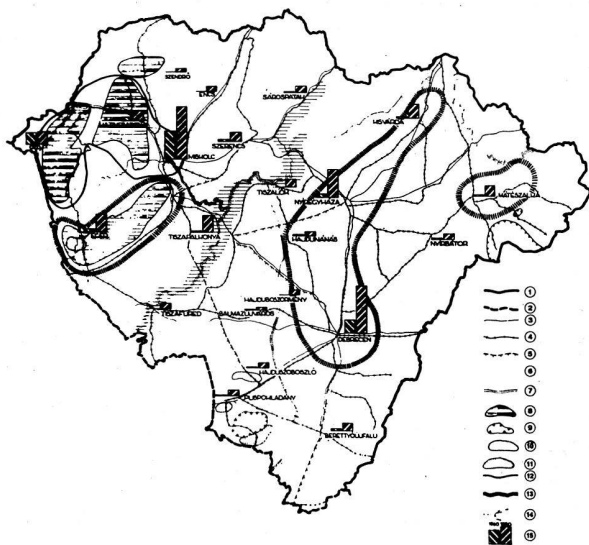


Fig. 2. Hongrie. Plan directeur des territoires du Nord-Est.
1. Frontière; 2. Limite de la région; 3. Routes; 4. Voies ferrées; 5. Id. projetées; 6. Canal; 7. Id. projeté; 8. Bassin houiller; 9. Lignite; 10. Gaz naturels souterrains; 11. Champs pétroliers; 12. Concentration industrielle réalisée de 1949 à 1960; 13. Id. prévue de 1961 à 1980; 14. Territoires favorables aux industries ayant de fortes exigences en eau; 15. Nombre des ouvriers.

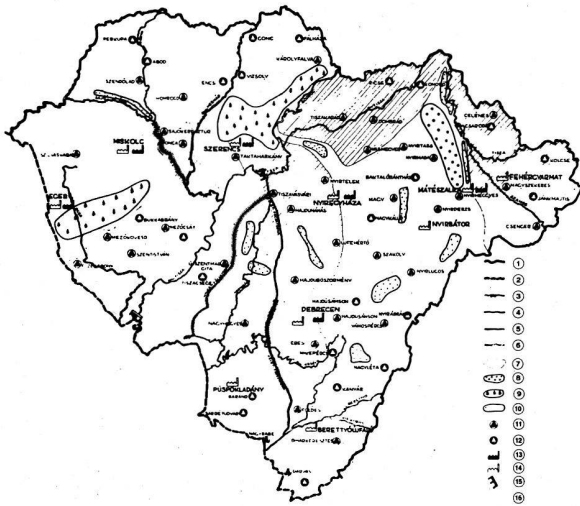


Fig. 3. Hongrie. Plan directeur des territoires du Nord-Est.
 1. Frontière; 2. Limite de la région; 3. Fleuves; 4. Canal; 5. Id. projeté; 7. Irrigations projetées; 8. Vergers; 9. Vignobles; 10. Forêts; 11. Centres ruraux existants; 12. Id. projetés; 13. Centres de transformation des produits agricoles; 14. Id. projetés; 15. Centrale hydro-électrique; 16. Id. projetée.

Miskolc, chef-lieu de province, sera largement développée en même temps qu'un certain nombre de centres secondaires (fig. 2, 3).

POLOGNE – Le groupement organique des deux ports de Gdansk et de Gdynia, où se concentrent 70% de la production navale et 65% de la pêche maritime polonaise, est à l'origine de la création d'une région fortement charpentée dont la planification est conduite avec une rigueur d'un

intérêt certain. En effet, de nombreuses activités complémentaires ajoutent leurs ressources à ces activités de base et c'est de leur harmonieuse intégration que doit résulter l'accroissement de la prospérité et du bien-être des populations: le littoral de la Baltique, par son attrait, permet d'envisager un sain développement du tourisme; le passé historique, les traditions urbaines de Gdansk, ses monuments, ses écoles supérieures font de cette ville un centre d'activités intellectuelles et scientifiques de premier plan; des industries, en rapport avec l'activité des chantiers navals ou avec la pêche seront parfaitement à leur place aux abords des deux cités; d'autres encore, des industries chimiques notamment, profiteront des facilités d'approvisionnement en eau industrielle que procure la Vistule; enfin, de vastes terres agricoles auxquelles des remaniements parcellaires de vaste envergure conféreront un essor nouveau devront assurer le ravitaillement agricole de l'ensemble (fig. 4, 5).

ROUMANIE – C'est la région de la capitale, Bucarest, qui est considérée par les Roumains comme l'exemple le plus spectaculaire de planification régionale. En effet, le contraste entre la forte concentration industrielle de la capitale et le faible développement des territoires environnants était de nature à apporter un grave déséquilibre au pays tout entier. L'aménagement en cours consiste dans la création d'une ceinture de cités de moyenne importance, basée sur les noyaux existants, dans un regroupement de villages et dans la création d'un réseau organique de moyens énergétiques et de communications. Sur cette infrastructure se développeront mieux les activités mul-

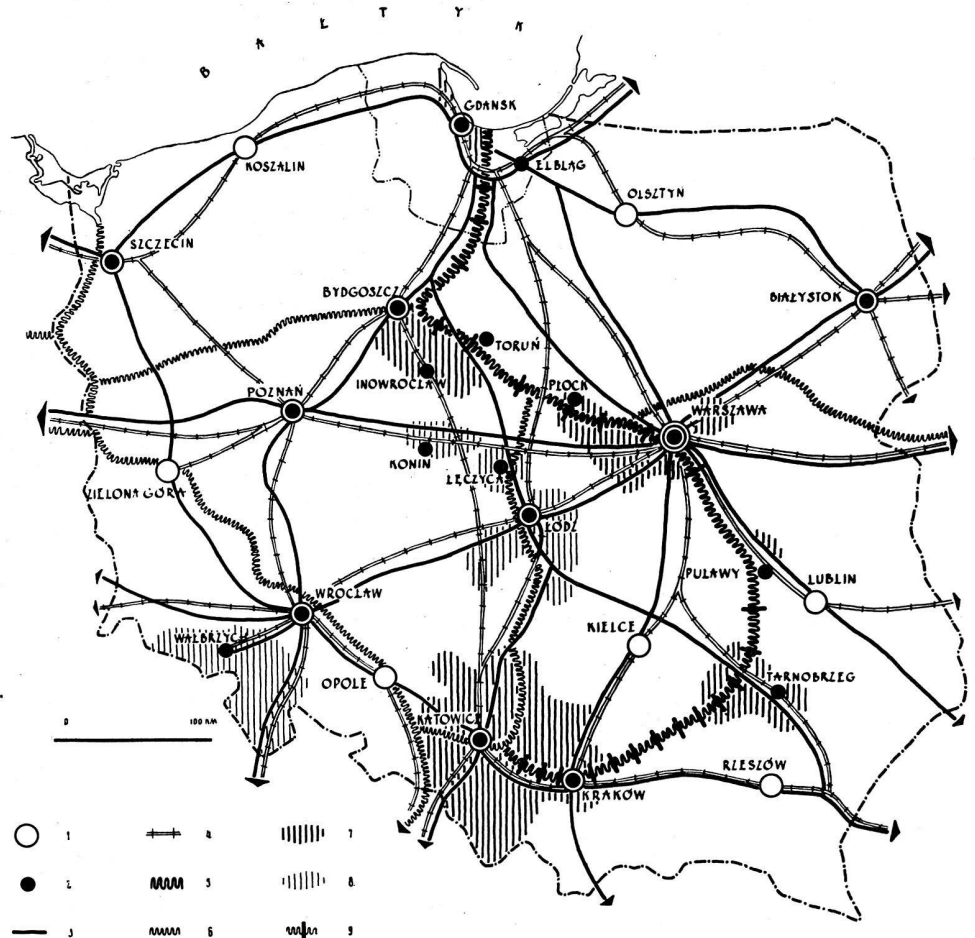
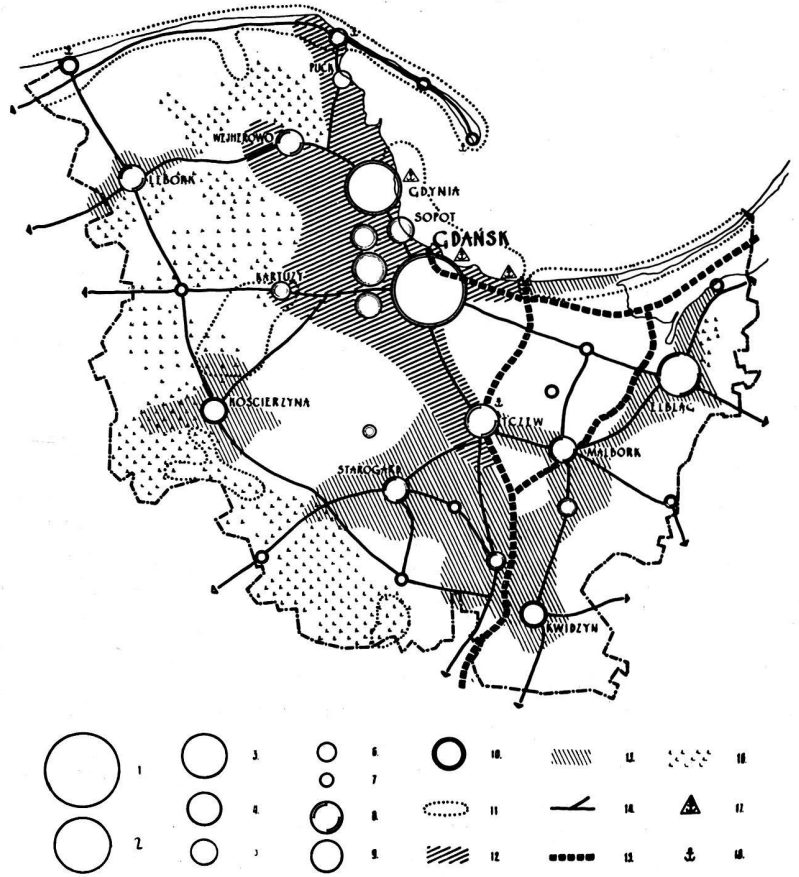


Fig. 4. Pologne. La région de Gdansk et les terrains industriels situés sur les bords de la Vistule.
 1. Chefs-lieux de Voïvodie.
 2. Grands centres industriels.
 3. Routes importantes.
 4. Lignes de chemin de fer importantes.
 5. La Vistule.
 6. Autres voies fluviales existantes et projetées.
 7. Centres industriels liés au système fluvial de la Vistule.
 8. Autres centres industriels d'importance.
 9. Barrages.

- | | | | | | |
|---|---|-----|---|--|---|
| ○ | 1 | —+— | 2 | | 7 |
| ● | 2 | | 3 | | 8 |
| — | 3 | | 4 | | 9 |

Fig. 5. Pologne. Le schéma du système fonctionnel de la région de Gdansk (élaboré à l'atelier des plans régionaux de la voïvodie).

1. Ville de plus de 300 000 habitants.
2. Villes de 200 000 à 300 000 habitants.
3. Villes de 100 000 à 200 000 habitants.
4. Villes de 50 000 à 100 000 habitants.
5. Villes de 20 000 à 50 000 habitants.
6. Villes de 10 000 à 20 000 habitants.
7. Villes de 5 000 à 10 000 habitants.
8. Fonction industrielle dominante.
9. Fonction de services dominante.
10. Fonctions complexes.
11. Zones de tourisme.
12. Zones urbanisées.
13. Concentration de la population non agricole.
14. Directions des communications.
15. Voies fluviales.
16. Forêts.
17. Chantiers maritimes et ports de commerce.
18. Ports.



20

tuples de la région: agriculture, industries dégageant la capitale, récréation et tourisme (fig. 6, 7, 8).

TCHÉCOSLOVAQUIE – La Slovaquie orientale était la région la moins développée de cet Etat industriel. Le point de départ est ici la création d'un combinat sidérurgique complété par un combinat chimique et un combinat pour la production de matériaux de construction. Sept régions composent la Slovaquie orientale; l'implantation des activités projetées par le plan est essentiellement tributaire des réserves de main-d'œuvre et du plan d'équipement car les ressources locales en minerais, en énergie et en matières premières sont infimes.



Fig. 7. Roumanie. Région de Bucarest, localités à développer.

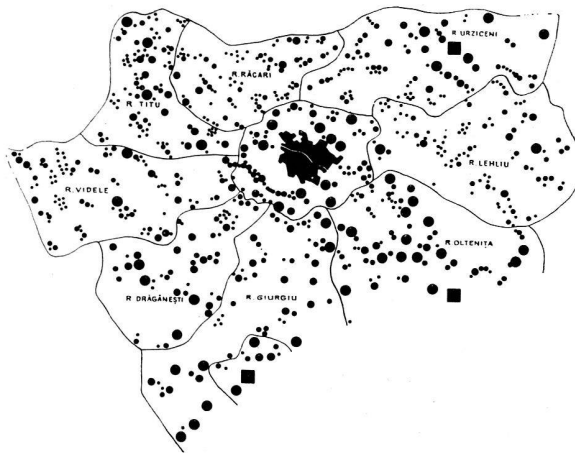


Fig. 6. Roumanie. Région de Bucarest, localités actuelles – moins de 1000 habitants, 1000 à 2000 habitants, 2000 à 3000 habitants, plus de 3000 habitants.



Fig. 8. Roumanie. Région de Bucarest. Equipement touristique projeté.

Le plan régional étudie ici principalement les répercussions des nouvelles implantations sur la situation existante et leurs mutuelles interférences. Une attention toute particulière est vouée au développement du centre de Kosice et à l'assainissement de la plaine périodiquement inondée par les crues. Il est significatif que la région qui fait l'objet de la préoccupation majeure des plans tchécoslovaques soit limitrophe de la région étudiée par les plans hongrois.

URSS – La première région illustrée ici est celle de *Bratsk*, région de Sibérie centrale en voie de développement industriel intense, grâce notamment au formidable potentiel hydro-électrique, que constitue le cours du fleuve Angara sur lequel s'édifient de gigantesques barrages, étape préliminaire auxquelles succéderont la distribution des entreprises industrielles, l'habitat et ses nécessaires compléments. Le bouleversement régional qu'apporteront les barrages ira de pair avec de vastes défrichements qui donneront naissance à une région agricole. Deux villes importantes constituent les pôles de cette région: Taïchet qui se développera autour d'une cité existante et Bratsk, ville nouvelle qui aura 150 000 habitants. Le plan de cette dernière ville est particulièrement heureux avec son rivage découpé en bordure du nouveau «lac de Bratsk» et les forêts de pins séculaires où s'érigeront les ensembles résidentiels (fig. 9, 10, 11).

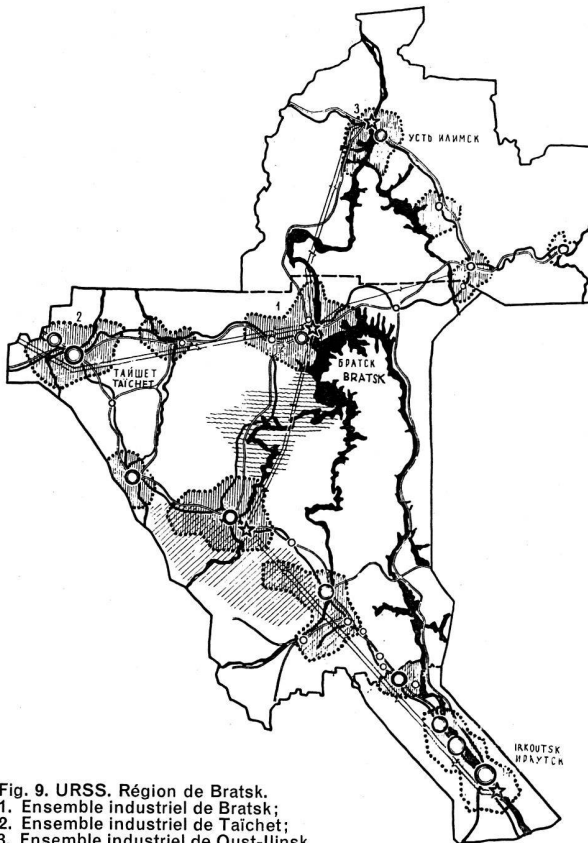


Fig. 9. URSS. Région de Bratsk.
1. Ensemble industriel de Bratsk;
2. Ensemble industriel de Taïchet;
3. Ensemble industriel de Oust-Ilnsk.

Tout autre est le plan régional de la *Steppe de la faim*, véritable défi lancé au désert de l'Asie centrale. Le cours puissant du Syr-Daria est ici dompté en vue d'une irrigation intensive de plus de 670 000 hectares de terres cultivables principalement consacrées au coton. Les pro-

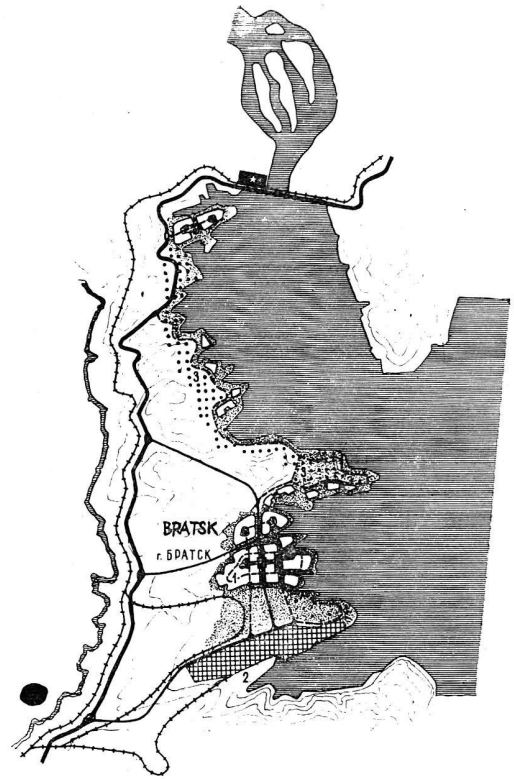


Fig. 10. URSS. Plan directeur de la ville nouvelle de Bratsk.

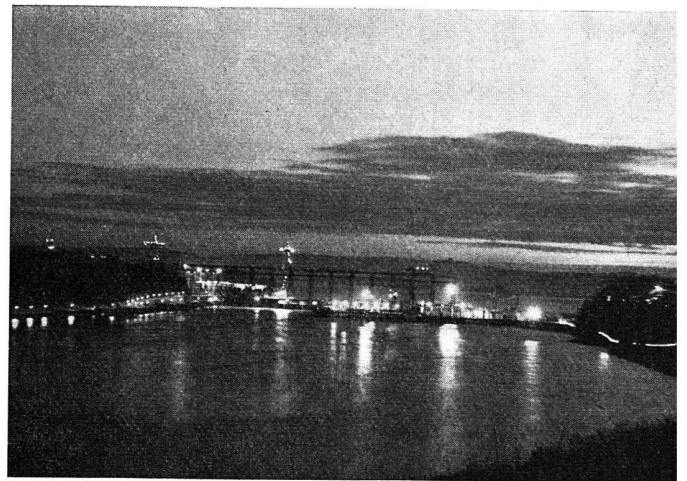


Fig. 11. Les travaux de barrage de Bratsk.

blèmes d'irrigation et de drainage conditionnent évidemment tout l'aménagement et notamment l'équipement: énergie, communications, eau potable, gaz naturel. Le choix de l'emplacement des cités: centres provinciaux et agglomérations des sovkhoses en découle tout naturellement. Enfin, une industrie de matériaux de construction est en activité. Elle a mis au point en particulier des techniques toutes nouvelles pour la réalisation des ouvrages hydrauliques (fig. 12, 13, 14).

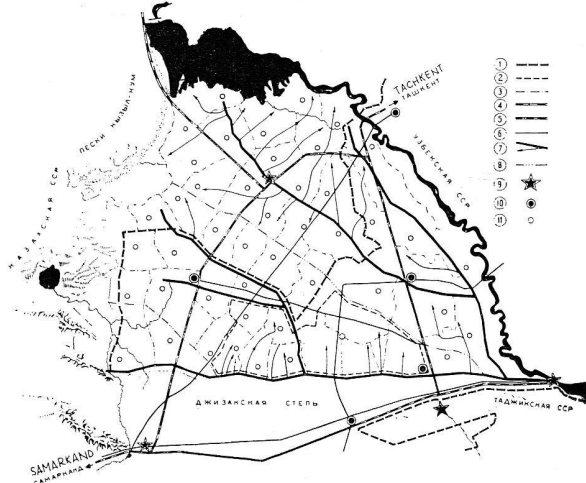
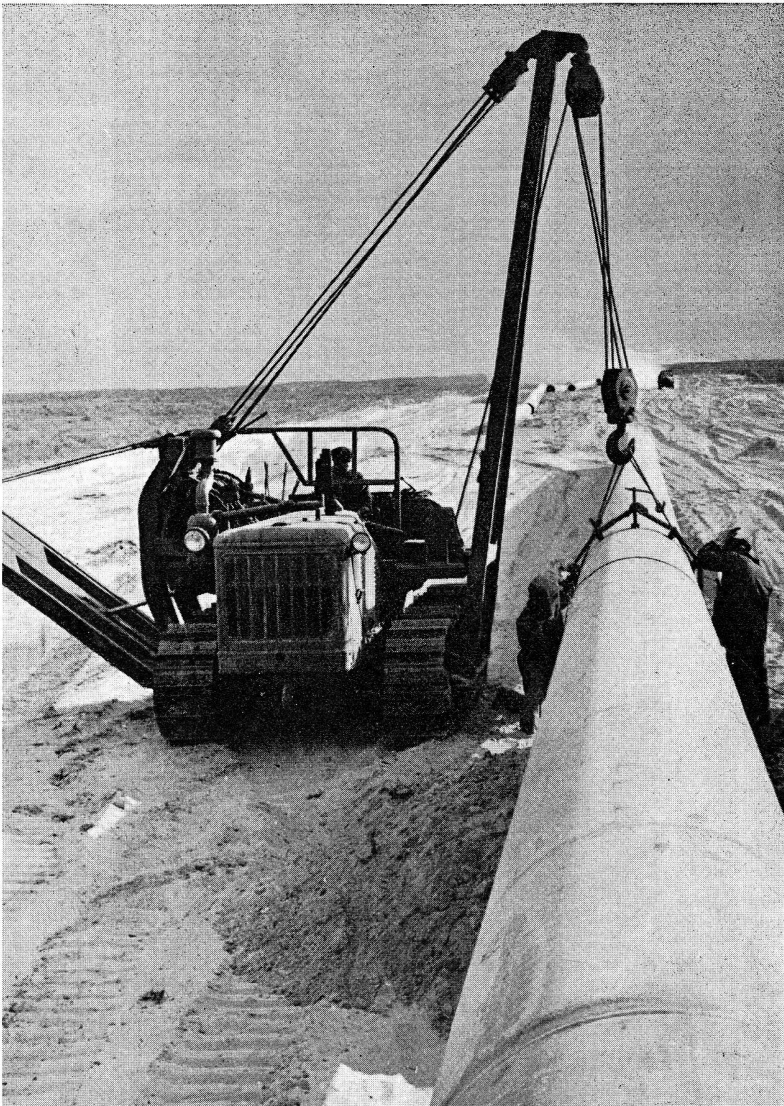


Fig. 12. URSS. La Steppe de la Faim. Plan directeur. 1. Limite des républiques; 2. Limite des premières mises en valeur; 3. Voies ferrées anciennes; 4. Voies ferrées récentes; 5. Canaux d'irrigation; 6. Collecteurs; 7. Zone mise en valeur avant 1917; 8. Zone mise en valeur entre 1917 et 1956; 9. Zone mise en valeur après 1956; 10. Villes; 11. Centres régionaux.

Fig. 13. Travaux d'irrigation dans la Steppe de la Faim.



PAYS-BAS – Les planificateurs hollandais présentent à leur tour une étonnante réalisation créée elle aussi à partir de zéro: Les *polders du lac IJssel* et plus particulièrement le plus récent, le *polder Flevoland-Est*. C'est une longue expérience de lutte contre la mer que raconte la brochure que nous avons sous les yeux. De 1850 à nos jours, après avoir appris à protéger leurs territoires côtiers par des digues, les Néerlandais ont imaginé de cerner de digues de vastes étendues sous-marines peu profondes, de les assécher par les pompes que sont leurs célèbres moulins et de les cultiver. Ces techniques ont fait d'immenses progrès, d'une part avec le perfectionnement des digues, d'autre part avec la motorisation des pompes, mais aussi lorsque la grande digue du Zuiderzee eut pour effet de transformer cette mer intérieure en un lac d'eau douce, éliminant à l'avance le sel des terres asséchées. Sur le plan démographique et social, en revanche, il n'apparut pas que des problèmes se poseraient et c'est le mérite des urbanistes de la génération présente de les avoir soulevés et d'en avoir proposé diverses solutions successives, chacune enrichie des expériences de la précédente. C'est ainsi, après la réalisation relativement peu

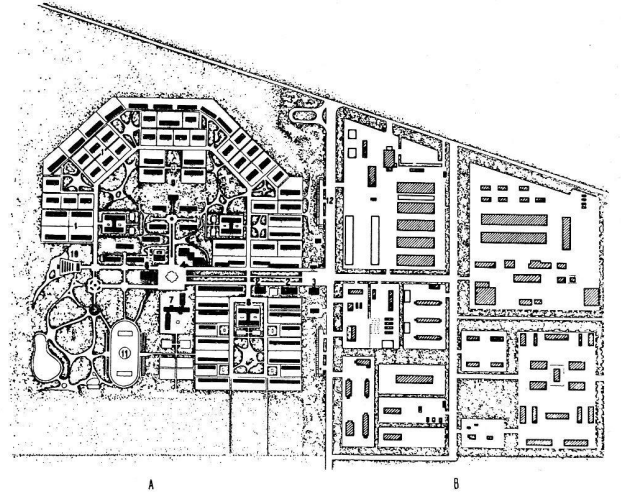


Fig. 14. Plan d'un sovkhose de la Steppe de la Faim. A. Habitation; B. Exploitation.

convaincante du *Wierringmeer*, que les responsables du *Noordoostpolder* étudient pour la première fois la structuration d'une région arrachée aux eaux. Les expériences innombrables qui y sont faites en cours d'exécution, les oppositions que soulèvent les projets amènent aujourd'hui à proposer pour le *polder Flevoland-Est*, des solutions extrêmement intéressantes parce qu'elles montrent la nécessité où se sont trouvés les urbanistes de tenir compte d'un certain nombre de facteurs qui avaient été sous-estimés et qui sont précisément les facteurs d'ordre humain, liés aux traditions des peuples. La création de nouvelles cités est une chose, la création de nouvelles communautés humaines en est une autre, et c'est le mérite de l'expérience hollandaise d'avoir mis l'accent sur cet aspect auquel les architectes sont particulièrement sensibles (fig. 15).

JAPON – Enfin, une expérience japonaise nous est également apportée. Elle porte sur la région de *Kinki* où vivent aujourd'hui plus de 16 millions d'habitants. C'est assez

dire qu'il s'agit davantage d'une prise de conscience gouvernementale que d'un plan régional à proprement parler. Cette région, qui comprend notamment les villes d'Osaka, de Kyoto et de Kobé doit affronter des problèmes de développement dus à son excessive concentration de population.

Remarques et commentaires

Toutes les expériences qui viennent d'être commentées constituent incontestablement une documentation de premier ordre. On retiendra évidemment qu'elles sont le fait d'Etats hautement industrialisés qui mettent ainsi tout le poids de leur organisation dans le développement d'une région tout particulièrement névralgique, soit en net retard sur le reste du pays, soit encore arrachée entièrement au désert ou à la mer.

A cet égard, on doit regretter vivement le silence de certains pays méditerranéens qui se trouvent en présence de déséquilibres particulièrement sérieux entre leurs régions industrielles et leurs territoires sous-développés.

Il ressort néanmoins des plans régionaux présentés un certain nombre de constantes valables également pour l'aménagement physique des pays en voie de développement.

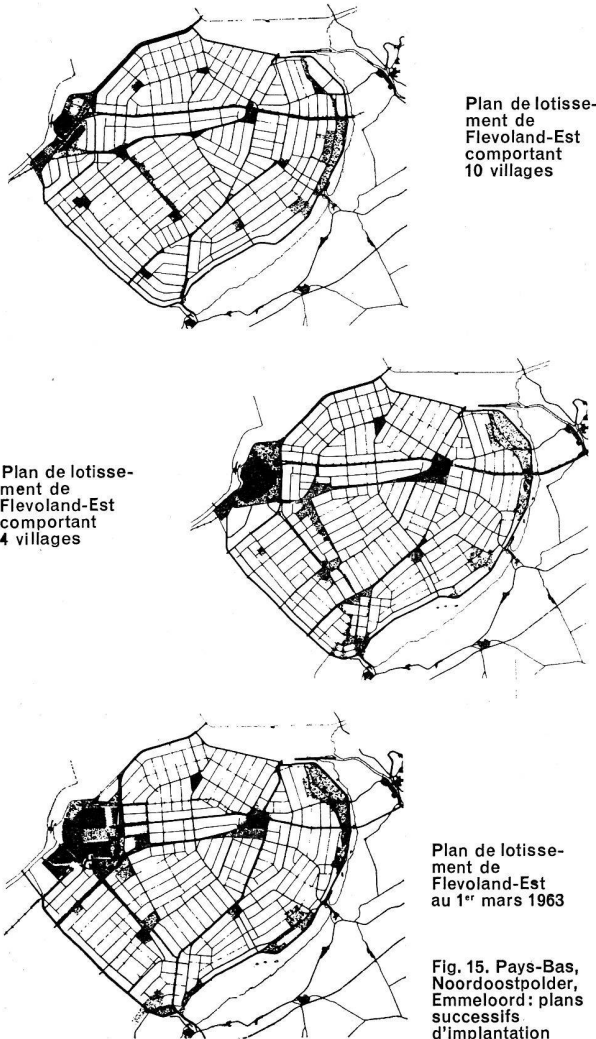


Fig. 15. Pays-Bas, Noordoostpolder, Emmeloord : plans successifs d'implantation des centres ruraux.

Conception et définition de la région

Une difficulté constante est dans la préexistence de frontières de provinces ou de limites de districts qui se superposent mal avec la région par quoi il faut entendre cette unité géographique liée à une communauté d'intérêts. La région n'est donc pas seulement le territoire fournissant une ville en produits agricoles; elle peut prendre de tout autres formes. Des déplacements de limites de province sont fréquemment nécessaires.

Tendances générales de la réorganisation des régions agricoles

Une remarque tout aussi fréquente a trait à la difficulté de maintenir dans les régions agricoles une population socialement saine et équilibrée. L'exode généralisé vers les villes est décrit partout comme un phénomène irréversible et inquiétant en dépit de l'observation mainte fois faite que l'augmentation de la surface cultivable est allée partout de pair avec une forte diminution de la population paysanne; elle est passée aux Pays-Bas, de 23% à 11% en même temps que l'aire agricole s'augmentait de plusieurs milliers de kilomètres carrés. Admettre l'exode rural comme inévitable ne serait pas autre chose qu'un abandon pur et simple des principes mêmes de l'aménagement du territoire.

Il faut donc mettre en œuvre toutes les ressources de la planification économique, sociale, physique, pour déterminer les moyens de parer à l'afflux vers les villes. On voit ainsi se préciser un certain nombre de tendances concordantes.

La *grandeur des villages* est le premier critère. En Hongrie, il n'est pas prévu de laisser subsister des villages de moins de 1000 habitants. Aux Pays-Bas, le nombre des villages du Noordoostpolder prévu initialement à 6 avait été porté à 10; l'expérience a été fâcheuse et les projets de polder suivants ont été remaniés en réduisant de 10 à 4 le nombre des villages. En URSS enfin, le remembrement rationnel des agglomérations rurales est en cours. Leur transformation se fait progressivement en agglomérations bien équipées, de type urbain et d'une population de 2000 à 7000 habitants.

L'expérience qui avait été tentée de construire des logements pour ouvriers agricoles à proximité des cultures s'est également révélée une erreur et la tendance actuelle est dans la disparition des logements construits en dehors des centres.

La plupart des études concluent à la nécessité d'implanter dans les centres agricoles de *petites industries* de transformation. L'expérience a été particulièrement concluante à Emmeloord (Pays-Bas) conçue initialement comme centre exclusivement agricole.

D'autre part, le *déficit d'eau potable* dénoncé partout comme un des problèmes les plus sérieux mène à son tour à une concentration des agglomérations rurales pour la double raison que les aqueducs seront moins coûteux et que les régions sources courront moins de risques de pollution par les égouts domestiques et industriels.

Par contre, c'est sous des aspects totalement différents que *l'importance des parcelles* est envisagée selon le sys-

tème de l'économie pratiquée dans le pays. Aux Pays-Bas, où l'exploitation familiale continue d'être considérée comme la base de la structure du pays, ces parcelles types sont aujourd'hui de 24 ha. Cette surface est de 8000 à 10 000 ha. pour les sovkhoses de la Steppe de la faim! Les autres aspects de la planification régionale sont à la fois trop particuliers à chaque région et trop peu comparables pour appeler d'autres commentaires.

Expériences dans des territoires de pays en voie de développement

Deux sections nationales proposent à notre analyse des expériences acquises dans des territoires d'outre-mer. Leur intérêt est de premier ordre étant donné la largeur de vues avec laquelle elles sont présentées. Le rapporteur s'efforcera de ne tenir compte que des aspects purement géographiques des problèmes, sans aucun égard à leur arrière-plan politique.

Les rapporteurs français présentent trois exemples de développement régional en cours depuis plusieurs années.

Dans le territoire d'*Abidjan* (Côte-d'Ivoire), le rôle de la capitale économique et administrative étant acquis, la distribution des centres régionaux, groupés sur un réseau de communications existantes n'étant plus mise en discussion, le développement s'est porté surtout sur l'équipement des centres secondaires en édifices communautaires tels qu'écoles, dispensaires, sièges d'assemblée, éléments indispensables à l'éducation du plus grand nombre et à l'élévation du niveau social de l'homme. Nous reviendrons, plus loin (chap. 3 et 4) sur les intéressantes expériences acquises en matière de logements et de techniques de construction.

Les tentatives de mise en valeur de *La Guyane* se soldent, en revanche, par des échecs successifs auxquels cherche à parer le quatrième plan qui prévoit entre autres une restructuration politique et administrative, l'apport de cadres et de spécialistes, le renforcement des enquêtes et des contrôles.

Le développement est ici paralysé par le grave sous-développement de cette région vaste et vide.

Enfin l'expérience de *Niamey*, capitale du Niger, est avant tout la construction d'une vaste unité de voisinage dont nous parlerons au chapitre suivant et qui trouve sa justification dans le fait que la cité est complètement coupée du fleuve Niger par des terrains inoccupés mais aisément utilisables.

Nous croyons pouvoir citer ici, pour leur rapport étroit avec le thème de ce congrès, quelques principes énoncés par le rapport de la section française:

«Il est possible d'affirmer qu'une économie du travail et particulièrement du travail qualifié peut triompher des conditions naturelles les plus médiocres. Ce qui revient à dire que la formation des hommes est essentielle. Il en a bien été ainsi dans les Etats industrialisés qui ne sont parvenus à la richesse et au bien-être qu'après être passés par de longues périodes d'épreuves» ... «Il est nécessaire de mobiliser la pensée et l'énergie, ce qui implique une continuité dans l'action. La formation de contremaîtres, de chefs de chantier, de chefs de fabrication, d'auxiliaires

médicaux... devra être largement accrue en vue d'assurer le développement et l'application des «idées enchaînées» qui constituent un plan de développement économique et social.»

Cette harmonisation des actions doit se déployer dans des objectifs successifs où figurent, dans l'ordre de leur urgence, les problèmes d'énergie, le ravitaillement en eau, l'irrigation et l'épuration des eaux usées, l'hygiène, l'élaboration enfin de méthodes de construction adéquates.

Enfin, «l'éducation de la masse est en cause. Elle doit prendre un caractère propre tenant compte non seulement de la population, mais de sa dispersion. La vulgarisation agricole et le développement des communautés rurales pour lesquelles l'habitation reste l'abri et l'outil sont l'objet de méthodes appropriées de diffusion et d'assistance technique...».

De son côté, la *Suède* nous offre une contribution de choix aux thèmes en discussion. Avec méthode et sens pratique, des urbanistes suédois ont entrepris l'étude d'une région inexploitée du *Libéria* la région minière du *Nimba*. Ce vaste projet, entrepris dans le cadre d'un accord bilatéral d'assistance technique et d'aide financière est en voie d'exécution. Il fait preuve d'une parfaite connaissance des conditions existant au *Libéria* et d'une sûreté de choix qui laissent bien augurer du succès de l'opération. Nous reviendrons aux chapitres suivants sur les aspects de détail de la réalisation. Il convient ici de la voir sous l'angle de la planification régionale et de relever quelques-uns de ses aspects.

Le projet prévoit:

1. La cité de *Nimba* dont la population dans l'étape ultime sera au total de 14 000 habitants dont 2300 employés et ouvriers de la compagnie minière et 630 employés de l'administration civile (fig. 16, 17, 18).
2. Le port de *Buchanan*, destiné à la manutention des minerais, avec un personnel respectivement de 350 et 100 employés et ouvriers et une population totale de 2500 habitants, non compris le port de pêche existant (fig. 19, 20).

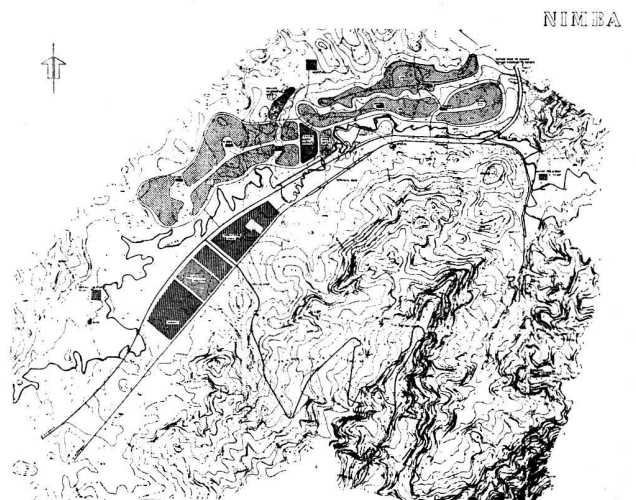


Fig. 16. Libéria, région minière de Nimba. Plan directeur; on remarque en hachures les zones industrielles, en gris les zones d'habitation au centre desquelles se trouve le marché.

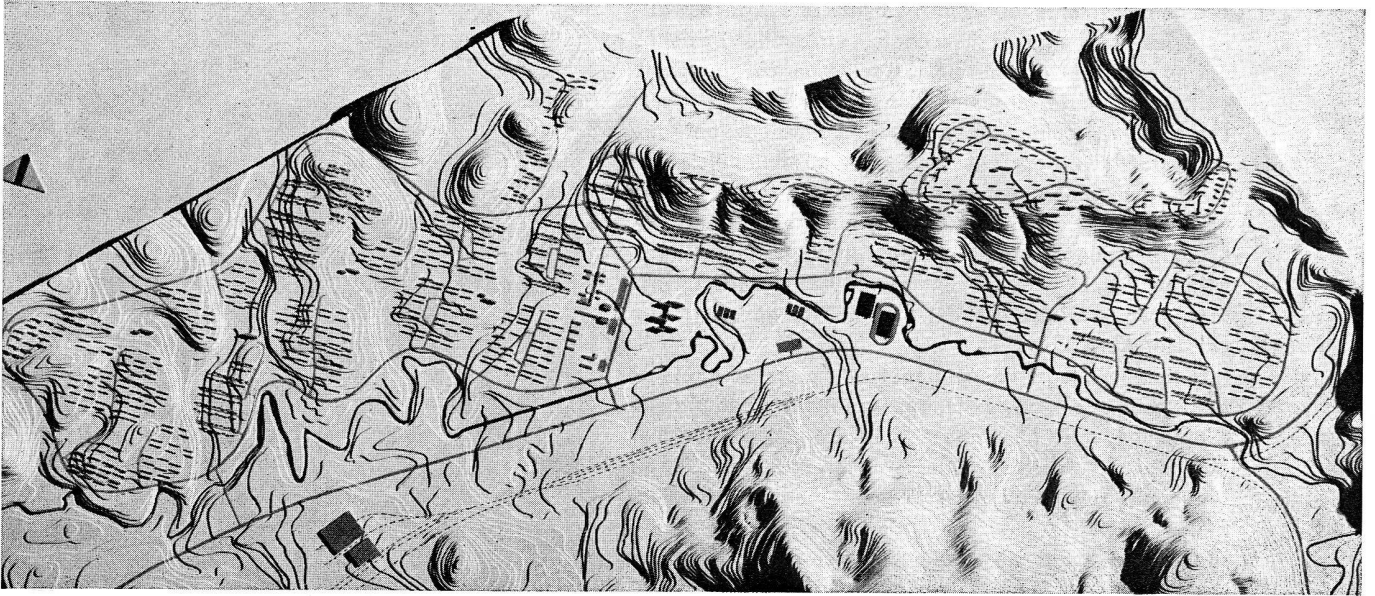


Fig. 17. Libéria, la ville de Nimba, maquette.

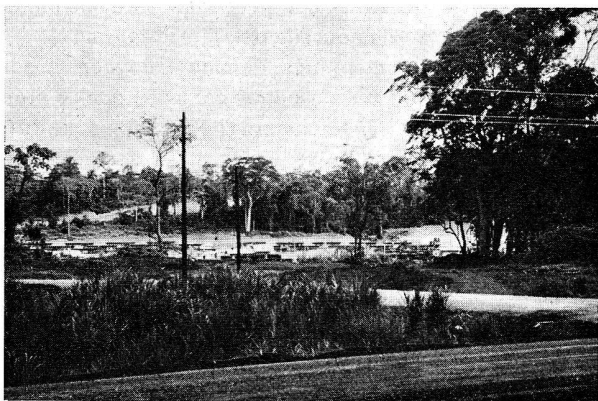
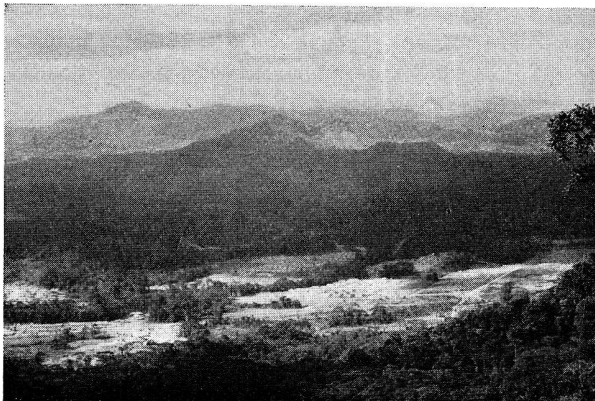


Fig. 18. Libéria, état actuel de la ville de Nimba.

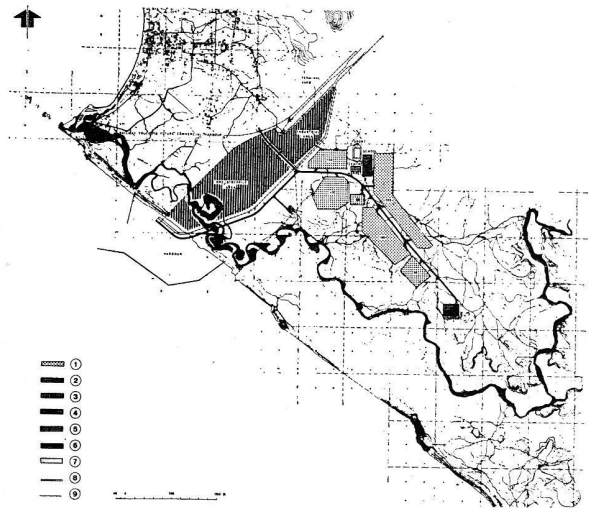


Fig. 19. Libéria, le port de Buchanan, plan directeur.
1. Habitation; 2. Centre civique; 3. Industrie; 4. Entrepôts; 5. Ecoles;
6. Hôpital; 7. Récréation; 8. Chaussées; 9. Voies ferrées.

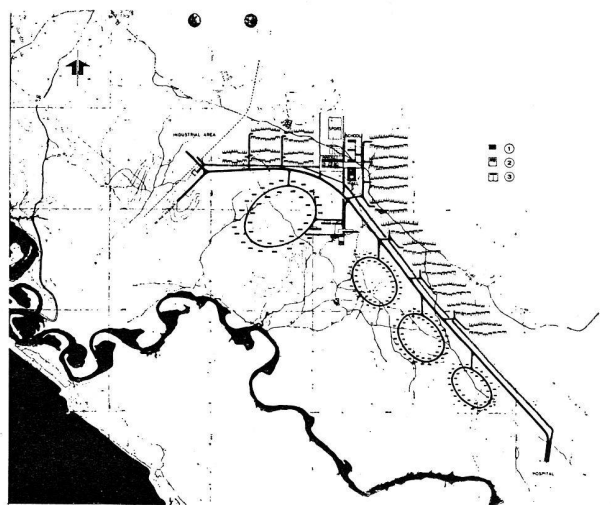


Fig. 20. Libéria, Buchanan, plan de masses.

Les emplacements respectifs des deux cités sont à proximité des lieux de travail mais choisis en fonction des sites qui se révèlent très heureux. Le relief permet des plans du plus vif intérêt, largement conçus, variés, organiques. Les quartiers résidentiels, bien reliés entre eux, ont tous leur caractère propre. Les aires de travail sont judicieusement placées; les centres urbains et locaux sont au bon endroit; l'équipement est irréprochablement étudié: station de pompage, station d'épuration, traitement des déchets, ravitaillement en énergie, routes rapides, dévestitures, voies ferrées, hôpital, sports. Tout concourt à un sain équilibre.

Il reste à envisager l'aspect social du projet et à relever son étroite dépendance d'une seule entreprise industrielle à laquelle tout le financement est lié. Certes, le sort entier des deux cités sera en cause si l'entreprise ralentit son rythme de production ou simplement modifie ses objectifs.

N'est-il cependant pas rationnel de créer, en premier lieu, les logements et leurs installations connexes à proximité des lieux de travail? N'est-ce pas le meilleur moyen de concourir au développement des régions déshéritées que de fournir au travailleur à la fois un emploi et une habitation permanente? On retrouve cette préoccupation dans le rapport déjà cité des experts des Nations Unies (p. 16). Il ne saurait donc être question que l'employeur se désintéresse de cet aspect essentiel. En revanche, la mesure dans laquelle la liberté et les aspirations personnelles de l'homme n'en sont pas affectées demeure à nos yeux le critère essentiel. Ce souci qui doit guider les urbanistes sera toujours la clef de leur vision particulière des problèmes de la planification.

Expériences dans la réalisation d'unités

Exemples autonomes

Dans tout plan de développement, la fonction résidentielle apparaît immédiatement comme essentielle. Les meilleurs emplacements lui sont réservés. Le temps s'éloigne à grands pas des cités industrielles, des cours sans soleil et des villes noires.

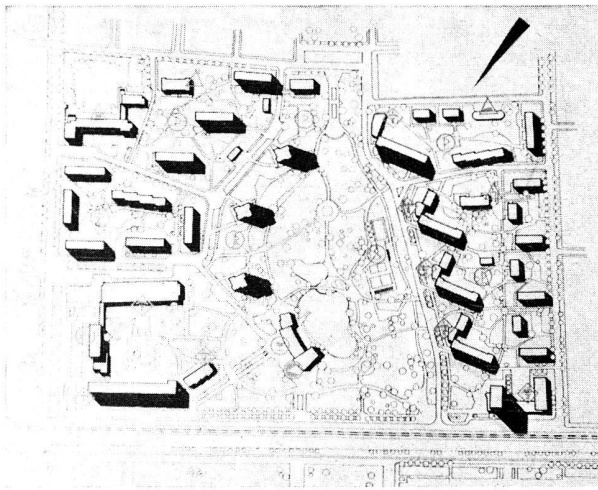


Fig. 21. Sofia, Bulgarie, unité de voisinage «Hypodrome», plan-masse.



Fig. 22. Sofia, Bulgarie, maquette «Hypodrome».

«L'unité de voisinage» est devenue l'expression commode quoique encore imprécise qui marque à tout le moins l'intention d'édifier, à la mesure de l'homme et pour le complet épanouissement de ses aspirations, des ensembles harmonieux, groupant autour de logements adéquats, les indispensables installations urbaines complémentaires.

D'excellents exemples nous sont présentés par une douzaine de pays. Nous y relevons d'emblée d'importantes variations de dimensions, puisqu'elles vont de 4090 habitants (Tapiola, Finlande), à 22 000 habitants (Hirakata, Japon), et même 22 430 (URSS). De même, les superficies varient de 23 ha. (Zajednice, Yougoslavie), à 246 ha. (Emmeloord, Pays-Bas).

Commentaires

LA BULGARIE propose le projet de quartier urbain de l'*Hypodrome* à Sofia; heureux groupement de blocs résidentiels, de hauteurs et d'orientations diverses, entourant un vaste parc. Il est regrettable qu'une circulation sépare ce parc des bâtiments. La densité totale est très judicieuse (fig. 21, 22).

LA HONGRIE donne et commente une unité de voisinage de la ville nouvelle de *Tiszapalkonya*.

Le caractère très dominant du centre administratif et commercial s'explique par le fait que ce projet était initialement conçu comme cité autonome, de 10 000 habitants, alors qu'il ne sera plus qu'un secteur d'une cité quatre fois plus grande. La disposition des édifices résidentiels nous paraît assez discutable. Aucun espace libre dominant ne la rend attrayante. La forte densité est admissible dès le moment qu'il s'agit d'une cité construite dans une région agricole (fig. 23).

LA POLOGNE choisit une des réalisations de la région entre Gdansk et Gdynia: *Przymorze*. Il s'agit d'un ensemble urbain de 10 000 habitants, peu éloigné de la mer et dont certains aspects sont intéressants: pénétration de la

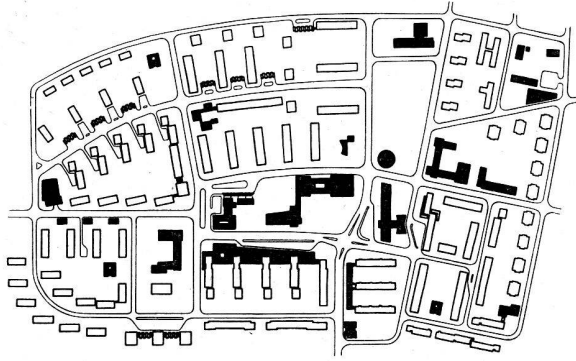


Fig. 23. Tiszapalkonya, Hongrie. Plan-masse du centre de la cité.

27

verdure, orientation, répartition des édifices collectifs. Nous comprenons mal en revanche des immeubles de cinq niveaux distants entre eux de 30 m. seulement (fig. 24, 25).

LA ROUMANIE présente, outre l'ensemble de Balta-Albă, à Bucarest qui, avec 35 000 habitants, nous paraît ne pas répondre à la notion optimale de l'unité de voisinage un secteur de la réalisation de *Tiglina* à Galatz. Ce choix est intéressant par la variété du programme. L'absence de documents nous prive de toute possibilité de commentaire.

D'URSS nous sont proposés d'intéressants principes généraux auxquels nous souscrivons. Le chiffre de population de 6000 à 8000 habitants indiqué comme permettant le confort optimum nous paraît s'adapter aux conditions de vie en Union soviétique. L'ensemble commenté en détail à proximité de l'avenue Lénine à Moscou, avec ses 22 430 habitants, nous paraît plus ou moins en contradiction avec ces principes. La disposition manque de fantaisie et donne l'impression que les exigences du montage des éléments préfabriqués, les chemins de roulement des grues auraient présidé à la composition spatiale.

A suivre.

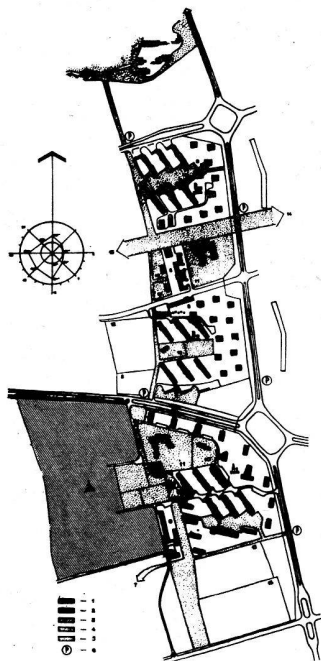


Fig. 24. Gdansk, Pologne. Plan directeur de l'unité de voisinage de Przymorze.

Fig. 25. Przymorze, plan-masse d'un secteur.

